

LIVRER AU PÉRIL DE SA VIE

Un boulot « en attendant »

En attendant de savoir ce qu'il veut faire de sa vie, Kevin livre des colis. Il travaille à temps plein avec des pauses non rémunérées. Dans sa boîte, aucun des 3 salariés n'est là depuis plus d'un an.

1 800 euros nets par mois

À 4 heures du matin, Kevin charge la marchandise à l'entrepôt. À 6 heures, il part en tournée. L'après-midi, il récupère les retours de marchandises sans être rémunéré. Il dépasse bien souvent les dix heures de travail.

Excès de vitesse

De sa paie, on déduit ses amendes. Il conduit une camionnette mal entretenue car la TPE n'a pas les moyens de le faire. Il livre plus de 100 points de livraison, ce qui l'oblige à avoir une conduite risquée.

Avec la CGT, Kevin se bat pour :

- la rémunération de ses frais de déplacements ;
- la majoration des heures de nuit ;
- la majoration des heures supplémentaires.

Élections dans les entreprises de moins de 11 salariés

#JEVOTE CGT

du 25 novembre au 9 décembre 2024



flasher ce code
pour télécharger
anonymement et
gratuitement
des fiches pratiques
pour connaître vos droits